

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES DE MOSELLE

P.V. de la Réunion de Bureau de la CDA du 16/02/2026 **REUNION EN VISIO**

Présidence : M. MERULLA
Présents : MM. BARRAT, CAMPISI, DURAND, GROUTSCH
M. HOCQUAUX, Représentant des Arbitres
M. KOENIG, Représentant du CD du DMF
Excusés : M. JOPPE, Conseiller Territorial en Arbitrage

CARNET :

- RAS

PV :

- CDA Bureau du 06/02/26
- SCA F Bureaux des 12/12/25, 05/01 et 02/02

COURRIER du PRESIDENT : (Vincent Merulla)

- Impossible d'énumérer les nombreux courriers reçus et envoyés pendant cette période
- Néanmoins, tous ont été traités et les copies nécessaires envoyées aux personnes ou organes concernés

COURRIER du SECRETAIRE : (Patrice Barrat)

- Echange de désignations avec la CDA54 à compter du 08/03
- Situation au regard de l'arbitrage envoyée à WO et à son club – Bureau CDA du 06/02
- Prompt rétablissement à Frédéric Dempt, indisponible jusqu'au 31/03
- Enregistrement de la démission de Kévin Sfisén du club de Mittelbronn : la CDA lui souhaite une bonne continuation

BUDGET : (Pascal Durand)

- Le Trésorier fait part de quelques remarques du service comptable du DMF

LES JEUNES ARBITRES : (Frédéric Campisi)

- Une jeune arbitre éloignée de Lorraine pour ses études va se préparer dans le District du Rhône ; remerciements au DTA de ce District
- Un compte-rendu du stage des candidats JAL à Metzervisse le 07/02 ; un grand remerciement à ce club pour le prêt de ses installations

TECHNIQUE, DIVERS et TOUR DE TABLE: (CDA MOSELLE)

- Une réunion de la section technique de la CDA aura lieu le 20/02 au siège du DMF. Vincent Groutsch, RT/CDA en explique les modalités et ce qu'il attend de cette rencontre
- Les préparations en vue de l'examen CRA du 31 Mai démarrent le 27/02 au DMF ; cela concerne les Arbitres Seniors, les Arbitres Assistants et les Jeunes Arbitres
- Un compte-rendu succinct est fait au sujet de la rencontre avec les arbitres D1 et D2 ; Vincent Groutsch fera un bilan des propositions
- Le Président de la CDA, après consultation des autres Présidents de CDA du Grand Est, mais aussi suite aux entretiens avec certains membres du CD/DMF, dont le Président, confirme l'interdiction de l'utilisation des arbitres de moins de 15 ans sur des rencontres Séniors, mais aussi l'usage de contrôles/examens « buissons » et en explique les raisons argumentées

- Patrice Barrat revient sur quelques questions d'organisation (commission administrative) et sur des affaires courantes
- Dates des 2 Plénières à venir :
 - Le 02/04 à 19h00 au DMF
 - Le 21/05 à 19h00 au DMF
 - Bureaux sur convocations

DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Le Représentant du CD/DMF :
Hervé KOENIG



The image shows a handwritten signature in black ink over a red and yellow logo. The logo features a stylized figure and the text 'DISTRICT MOSELLAN' and 'des footballeurs'.

Le Président de la CDA :
Vincent MERULLA



The image shows a handwritten signature in black ink over a red and yellow logo. The logo features a stylized figure and the text 'DISTRICT MOSELLAN' and 'des footballeurs'.